

LES CALEMBOURS EN TOPONYMIE DANS LE DOMAINE FRANCOPROVENÇAL

Les noms de lieu viennent très souvent du vocabulaire patois. Un nom commun associé à une signification peut cesser d'être utilisé pour désigner tous les lieux conformes à sa signification, pour ne plus désigner qu'un lieu précis : le nom commun devient un nom propre. Ainsi le nom féminin *lanshi* [LA\$Qi] bien connu en Savoie désigne « un endroit herbu étroit, mais étroit dans le sens horizontal et long dans le sens de la pente ». Ce nom commun devient souvent un nom propre, au singulier ou au pluriel : *La Lanche de l'Envers*, *Les Lanches*. Il ne sert alors qu'à désigner un lieu précis.

En Vallée d'Aoste et en Savoie, les ingénieurs des cadastres sardes (celui de 1730-1750 et celui de 1830-1840) ont dû écrire ces mots en français ; en Savoie, après 1860, les topographes de la carte d'État-major (aujourd'hui carte de l'IGN : Institut Géographique National) et les géomètres des différents cadastres ont dû continuer à transcrire en français ces noms de lieux originellement patois. Ces hommes de l'art qui relevaient d'une façon remarquable les élévations, les surfaces, les méandres des ruisseaux ont fait ce qu'ils ont cru bon de faire avec les noms des lieux que les habitants leur prononçaient soit en patois pur, soit en patois quelque peu francisé.

Transférer en bon français des formes patoises de Champagne, de Lorraine ou de Picardie et de toutes les régions du domaine d'oïl n'était pas une entreprise trop ardue. Les transferts interdialectaux fonctionnaient très bien dans tout le domaine d'oïl, comme nous le prouve la transmission des textes médiévaux. La mise en français des toponymes des différentes régions d'oïl n'était que l'un de ces cas de transferts interdialectaux. Mais en domaine francoprovençal, les différences

linguistiques entre patois et français aggravait les problèmes, si bien qu'on a parfois commis des bévues. On s'est même laissé aller à quelque désinvolture inspirée par le mépris de la réalité locale, que ce soit la réalité géographique ou, beaucoup plus souvent, la réalité linguistique. Les fautes sont alors monumentales et pittoresques.

Le mécanisme qui explique ces erreurs est la traduction par calembour, syllabe par syllabe, sans aucun souci de la signification en patois. On conserve ainsi tous les sons du patois et on obtient un mot français qui n'a rien à voir pour le sens avec le toponyme originel. C'est exactement comme si l'on traduisait *De profundis* par « Des profs ont dix ».

Des calembours dus à des attractions paronymiques interviennent naturellement dans l'évolution des langues : la première syllabe du mot *sorcrote* (français du XVIII^e siècle) emprunté à l'alsacien *sûrkrût* (allemand *Sauerkraut*) est devenue *chou-*, parce qu'il y a du chou dans la *sorcrote* ou *choucroute*. Les patois savoyard de la région de Chambéry appellent [lar'mota] « le lézard gris » ; dans cette région, un patois a créé un calembour [l ara'mota] ce qui signifie « laboure-motte ». L'étymologie populaire peut s'appuyer sur un calembour et modifier un mot. Mais, pour ce qui est de l'écriture en français d'un mot patois qui sert de nom de lieu, il s'agit d'autre chose que d'étymologie populaire. Il s'agit d'une opération inspirée par le mépris de la langue locale qui aboutit à trouver un mot français ou latin (un exemple) correspondant aux sons du patois et non au sens du mot. Cela aboutit à des non-sens souvent cocasses.

Premier exemple :

Sur le cadastre de la commune de Macot, en Tarentaise, (on dit aujourd'hui *Macot-La Plagne*) il y a un nom de lieu que les patoisants prononcent [soflA fwA] : *Sofla - Foua*. Il s'agit d'une expression signifiant « Souffle-Feu ». Quel événement justifie cette appellation ? Un petit feu de berger est peut-être devenu un jour incendie ; ou bien une lanterne (même tempête) a été éteinte par le vent en pleine nuit. Peu importe : c'est un endroit très venté. Le géomètre du cadastre a conservé tous les sons des mots patois et a abouti, par calembour, à la traduction parfaitement stupide :

Sofla - Foua
↓
Sauf - La - Foi

Certes Macot se trouve entre *Longefoy* et *Sainte-Foy*, mais tout de même ! Tout de même ! Est-ce que je faisais le clown avec mon calembour sur *De profundis*. Je voulais simplement être pédagogue.

Qu'aurait-il fallu écrire ? Pour une expression patoise qui a un sens très clair et dont les deux mots ont un correspondant direct en français, on aurait pu proposer une vraie traduction *Souffle-Feu*. Si l'on veut conserver tous les sons du patois, pour que le toponyme soit prononcé de la même façon en français et en patois, on aurait pu écrire *Soffla-Foua* ou *Soffla-Foua*. Toutes ces solutions auraient été bonnes et cent fois préférables à la sottise officielle du cadastre. Pourra-t-on la corriger ? Ce n'est pas sûr, car l'écrit est revêtu d'un caractère sacré, dont se sert si souvent la paresse qui ne cherche qu'à recopier, même bêtement.

Deuxième exemple :

Le deuxième exemple témoigne justement de la longévité de la bêtise. Entre Genève et Bellegarde, le Rhône coupe un chaînon du Jura et coule entre deux falaises calcaires. Cet endroit devrait s'appeler le *Pas des Cluses* ou le *Défilé des Cluses* et le vieux fort français qui le domine pour surveiller deux frontières du royaume de France, la frontière avec Genève et celle de la Savoie-Piémont devrait porter le nom de *Fort des Cluses*. En terminologie locale, celle des montagnes calcaires des Préalpes et du Jura, le mot *cluse* désigne un passage plus ou moins large dominé de chaque côté par des rochers abrupts. C'est le cas en cette partie du cours du Rhône. Le fort s'appelle, depuis plusieurs siècles, le *Fort de l'Écluse* ; or il n'y a pas d'écluse et il n'y en a jamais eu. Comment en est-on arrivé là ? Tout simplement grâce à une traduction par calembour.

En francoprovençal, la contraction des propositions *à* et *de* avec les articles définis a été tardive ; elle est, aujourd'hui encore, loin d'être accomplie dans tout le domaine linguistique. Les cartes 1557 et 1559 de l'*Atlas linguistique du Jura et des Alpes du Nord* montrent que de nombreux patois bugistes et quelques patois savoyards disent encore *de lo* au masculin pluriel et *de lé* au féminin pluriel, ainsi que *a lo* et *a lé*. Un régionalisme du français parlé dans quelques villages savoyards a été souvent relevé par ceux qui se moquent des tournures incorrectes de certains provinciaux : c'est l'expression « *jouer à les cartes* ». Tout cela explique que la première désignation du défilé que le Rhône traverse entre des barres rocheuses a été, en patois : *lo pa de lé kluzé* et cela signifie « le pas » ou « le passage des cluses ». Les géomètres et topographes ont gardé toutes les syllabes de l'expression patoise et leur ont donné le seul sens qu'elles puissent avoir en français : « de

l'écluse ». L'absence de toute écluse sur le Rhône à cet endroit et à toute époque n'a pas empêché la sottise, tant est grande la tyrannie de ceux qui veulent servir le français à la lettre, syllabe par syllabe. Si vous dites [d'le klyze], cela ne peut pas signifier « des cluses », car dans ce cas il y aurait la contraction de la préposition et de l'article ; ce que vous prononcez ne peut, en français, signifier qu'une chose : « de l'écluse ». Ainsi a été faite cette écluse imaginaire. Elle ne sera jamais détruite, car le toponyme parle d'elle depuis des siècles, sans qu'elle ait jamais existé. Telle est la façon dont les serviteurs de la langue française ont traité la réalité locale et les langues régionales : ignorance et mépris jusqu'aux conséquences les plus absurdes.

Troisième exemple :

Tout près de ce Fort de l'Écluse, à plus de mille mètres au-dessus, on lit sur toutes les cartes le nom bizarre d'un sommet : *le Crédo*, 1624 mètres d'altitude. Les topographes ont risqué un calembour en latin, plutôt que de comprendre ce que les gens de l'endroit voulaient dire, en désignant cette haute-chaume. *Le Crédo* n'est pas un lieu où souffle l'esprit religieux ; c'est un large sommet arrondi couvert d'une prairie, alors que ses versants sont rocheux ou boisés. Ce sommet en prairie est appelé et décrit par les gens de l'endroit par l'expression *Crêt d'Au* ; le mot *Au* (cf. *S^t Jean d'Aulps* qu'on prononce *d'Au*) signifie « prairie » ; ses rapports avec le mot *Alpe* sont probables et d'ailleurs les scribes médiévaux écrivaient *Sanctus Johannes de Alpibus*. *Le Crêt d'Au* signifie simplement « le sommet en prairie » et n'a rien de religieux, si ce n'est par calembour.

Quatrième exemple :

Puisque nous parlons de hautes-chaumes, voici un autre cas d'un sommet herbu, dont le nom dauphinois a subi un calembour, joliet celui-là. Dans le massif de la Chartreuse, les sommets peuvent s'appeler *Som*, comme le *Grand-Som* qui domine de ses deux mille et quelques mètres le couvent de la Grande Chartreuse. Au sud-ouest du *Grand-Som*, un autre sommet porte le même nom précédé d'un autre adjectif : le *Charmant-Som*. Est-il vraiment charmant ? Ce qui est certain, c'est qu'il est couvert d'une vaste prairie, d'une « charme » en « som », d'une prairie au sommet. Le mot *charme* est une variante francoprovençale du mot qui est *chaume* en français ; il y a le même rapport entre *chaume* et *charme* qu'entre *baume* et *barme*, deux formes fréquentes en toponymie. Les formes avec *r* s'expliquent par un trait de la phonétique francoprovençale qui change souvent en *r* un *l* devant consonne labiale (*p, b, m, v, f*). Des

dérivés du mot *Alpe* peuvent avoir un *r* : *Arpette* désigne un alpage de basse altitude et *Arpon*, un alpage élevé : le *Mont-Charvin* au-dessus de St Jean de Maurienne est un mont chauve. Dans le cas de « Charme-en-Som », *charme* signifie « prairie » et donne une signification claire et exacte de ce sommet. Ce toponyme *Charme-en-Som* s'inscrit parfaitement dans la création des mots par les montagnards : les noms de lieux qu'ils forment sont descriptifs et exacts. Ils ne se soucient guère des effets esthétiques que peuvent avoir sur quelques imaginations les étendues d'herbe au sommet d'une montagne. Mais le *Charmant-Som* aura une longévité assurée : c'est joli et bon pour le tourisme. D'ailleurs *charmant* se trouve dans tous les dictionnaires qui ne connaissent pas une *charme* « prairie ».

Cinquième exemple :

Le mot *araignée* aussi figure au dictionnaire et c'est pour cela qu'un pré aux formes tout à fait régulières s'appelle *Araignée* sur le cadastre de la commune de St Maurice de Rotherens, dans la Savoie proche du Rhône. Ce pré est un terrain sableux et il y a moins de cinquante ans que le propriétaire exploitait là une petite sablonnière. Le patois du lieu a dû connaître le mot *arénier* pour dire « sablonnière ». Les gens ont appelé ce pré, *l'Arénier*. Comment a réagi le géomètre qui a rédigé le cadastre ? En français, les sons qu'on prononce pour dire *arénier* ne font penser qu'au nom de la bête. *Arénier* n'existe pas dans le dictionnaire, même si on peut y lire *arène* ; dans le dictionnaire, il n'y a que le mot *araignée* qui corresponde à ces sons. C'est ainsi que le mot *araignée* a donné son nom à la sablonnière. Encore un parfait calembour. Cet exemple nous permet de poser deux questions :

- Est-ce que le mot *arénier*, dérivé d'*arène*, aurait constitué une offense grave contre la perfection de la langue française ?
- Vaut-il mieux offenser la logique et le bon sens qu'un sentiment de purisme linguistique ?

En obéissant sagement au dictionnaire, le rédacteur du cadastre de St Maurice de Rotherens n'a pas craint d'offenser le bon sens.

Sixième exemple :

La même obéissance au dictionnaire a fait commettre bien d'autres calembours. Les Valdôtains et les Savoyards de Haute Tarentaise n'auraient jamais commis celui de ce sixième exemple, car ils savent ce que signifie l'adjectif *pers, perse*. C'est un adjectif qui signifie « bleu » ; il est commun aux patois de Haute Tarentaise et de la Vallée d'Aoste, de part et d'autre de la crête des Alpes.

Sur le territoire de la commune de Sainte-Foy (en Tarentaise), il y a un petit lac de montagne aux eaux très claires. Comme il est petit, les gens ne lui ont pas donné le nom de lac, mais l'ont appelé, non sans ironie, *gouille*, c'est-à-dire « flaque d'eau ». Ses eaux claires reflètent le ciel. Ce petit lac bleu s'appelle donc tout naturellement : *la Gouille Perse*. Ou plutôt il devrait porter ce nom ; mais un esprit sans doute bien intentionné a chassé les Perses de la carte d'État-major de la France et les a remplacés par un poisson, comme cela est naturel dans un lac. Ainsi il a obtenu *la Gouille Perche*. Pauvre lac bleu !

Septième exemple :

Les patois savoyards ont un mot pour dire « gazon » ou plus exactement « maigre gazon un peu trop sec » ; le mot désigne aussi un « pré aride ». C'est le mot *teppe*, en patois *tèpa* [tE :pa] ou [tEppa] ou [tÈpa]. Le toponyme *les Teppes* est fréquent en Savoie.

La voyelle [É] devant une consonne labiale, [p] ou [m] surtout, a tendance à s'ouvrir en [a], en français, comme dans les patois. Le [a] phonétique du mot *femme* (qui s'écrivait de façon plus sensée en ancien français : *fame*) est un è ouvert qui est devenu *a*, à cause de la consonne labiale qui suivait. Cela arrive aussi dans les toponymes savoyards : le mot *les Teppes* devient *les Tappes* et parfois aussi *l'Etape*, comme cela s'est réalisé aux Contamines-Montjoie. Un calembour de plus.

Huitième exemple :

Parfois le calembour phonétique est si présent et si ridicule qu'il faudrait faire un effort pour l'éviter. A quoi pense le lecteur de la carte IGN (feuille LANSLEBOURG) quand il lit le nom de deux petits alpages superposés : *la Fesse d'en bas*, *la Fesse d'en haut*, au nord de Lanslebourg ? En patois, le mot *fèssi* [fEsi] signifie « bande » : c'est le continuateur direct pour la forme et pour le sens du mot latin FASCIA. Dans les patois mauriennais, ce mot *fèssi* désigne la longue bande dont on emmaillottait les bébés. Un pré étroit et long, mais étroit dans le sens de la pente et long dans le sens horizontal a pris métaphoriquement le nom de « bande », c'est-à-dire en patois de *fèssi*. Ce nom commun a servi de base à des toponymes, qu'il aurait mieux valu écrire *Faisse*. Cette orthographe aurait eu l'avantage d'être étymologique, puisque le mot latin que *Faisse* continue commence aussi par FA- ; de plus et surtout cette orthographe aurait pu orienter l'esprit loin du calembour que l'orthographe adoptée suggère et impose.

Neuvième exemple :

Une commune savoyarde du canton de La Rochette porte le nom bizarre de *Bourget en Huile*. Tout le plateau environnant situé entre 700 et 1000 mètres d'altitude est désigné par le mot pluriel *Les Huiles*. Cette désignation surtout orale pour un ensemble de cinq communes est très courante dans les propos des habitants ; mais, comme cela est naturel pour les noms de petits pays, elle n'a pas été transcrite par la carte de l'IGN. Quoi qu'il en soit, à lui seul le nom *Bourget en Huile* présente une énigme suffisante, car il ne s'agit pas du produit tiré d'un oléagineux, mais d'un avatar du mot savoyard signifiant « aiguille ». Il faut dire pourtant que cette déviation de sens ne découle pas d'un calembour pur et simple, mais qu'elle est le résultat quasi nécessaire de difficultés graphiques. Un exemple semblable à Valloire permet de mieux suivre la métamorphose du mot.

Les Aiguilles d'Arves (3500 mètres) forment trois pointes très caractéristiques. Par l'aiguille méridionale, ce massif touche à la limite départementale entre Hautes Alpes et Savoie. L'ensemble des trois aiguilles sépare la commune de Valloire à l'est, des communes d'Albiez-Montrond et de St Jean d'Arves, à l'ouest. La présence de ces trois aiguilles est si forte dans le paysage que les alpages et les torrents portent le nom des trois montagnes, sous un nom français, *les Aiguilles*, qui en patois s'appellent *léz Ulyé* [yʔe]. Cette francisation est judicieuse, car le seul cas où l'on ait voulu conserver la prononciation du mot patois aboutit à la regrettable confusion avec le mot français *huile*.

Sur la commune de Valloire, la carte de l'IGN (feuille LA GRAVE) donne le nom de quelques alpages situés dans le vallon des Aiguilles, entre 1850 et 1950 mètres d'altitude : quelques chalets groupés sont désignés par *les Aiguilles*, tandis qu'un chalet isolé à 500 mètres au nord s'appelle *aux Huiles*. Le lecteur français ne songe pas au sens « aiguille » ; or ces *Huiles* sont bien le résultat d'un calembour associé aux insurmontables difficultés que rencontre celui qui veut écrire en français le mot qui, en patois de Valloire, signifie « aiguille ».

Ce mot *ulyi* se prononce [yʔi] et fait au pluriel *ulyé* : [yʔe]. Examinons toutes les difficultés qu'ont rencontrées ceux qui ont voulu écrire [lez ·yʔe] en français. Trois difficultés s'enchevêtrent :

1. l'inexistence en français du groupe final de mot [yʔ] ou [yj] ;
2. la complexité de la convention graphique *-ill* pour le son [ʔ] devenu en français [j] entre le XVIII^e siècle et la moitié du XIX^e siècle ; elle a deux lectures : *fil*le, mais *vil*le ;
3. les difficultés dues, avant le XVIII^e siècle, à la non distinction graphique entre la voyelle [y] et la consonne [v] : consonne et

voyelle s'écrivant à l'initiale par une lettre pointue, alors qu'à l'intérieur de mot, elles s'écrivaient indifféremment par une lettre arrondie. (Laissons le problème du tréma, qui n'intéresse pas l'initiale).

Ainsi le mot patois [n ·yʔi] « une aiguille » aurait dû s'écrire : *n' villi* ; le pluriel [lez ·yʔe] transposé en graphie française du XVII^e siècle aurait été *les villes*. Et comment éviter cette homographie avec l'un des mots les plus fréquents en toponymie ? Il fallait absolument éviter d'écrire *v* pour la voyelle [y] à l'initiale du mot : d'où le *h* et la graphie *les Huilles*. L'*h* initial est une astuce, nécessaire à une époque, pour faire comprendre que la lettre *u* représente une voyelle. L'*h* initial du français *huile* a la même fonction, à l'époque où l'on ne distinguait pas graphiquement *u* et *v*.

Les Huilles, soit. Un patoisant savoyard peut lire [lez ·yʔ]. Mais un Français ignorant le patois et ne connaissant aucun mot dans sa langue qui finisse par les sons [yʔ] ou [yʔ] ou [yj], comme on dirait aujourd'hui ? Les dictionnaires de rimes ne citent aucune série de mots en *-uille* valant [yj]. Et cela s'explique par la phonétique évolutive du français. En effet dans ce cas, devant [ʔ], la diphtongue [yi] serait une diphtongue de coalescence formée d'une voyelle [y] originelle et d'un élément [i] inaccentué et issu du contexte palatalisant, ou une diphtongue conditionnée. Quelle que soit sa nature, cette diphtongue a été d'abord accentuée sur la voyelle la plus ancienne [yi]. Les assonances des textes médiévaux l'attestent. Mais toutes les diphtongues [yi] ont fait basculer l'accent sur le [i]. Cette bascule de l'accent explique la prononciation de mots comme *truite*, *conduire* et aussi *huile* et *aiguille*. Un Français ne peut pas lire la graphie *huile*, sans mettre l'accent sur le [i], alors qu'un patoisant savoyard peut fort bien lire *huile* : [yʔ] ou [yj]. Dans ce cas, le calembour a été le résultat nécessaire de ces difficultés graphiques et de cette incompatibilité phonétique entre langue française et patois savoyard. Les topographes ne sont en rien responsables de ce calembour ; ils ne peuvent être responsables que du passage de [ʔ] à [l], c'est-à-dire de la graphie *huile* à *huile*. L'attraction du mot français a tout au plus favorisé cette simplification ; elle n'est intervenue que très faiblement et à la fin du processus.

Revenons à la commune *Bourget en Huile* : les mêmes graphies, la même incompatibilité et les mêmes lectures ont produit le même résultat. Mais pourquoi donc ce pays s'appelait-il les « aiguilles » ? Est-ce à cause des petites pointes, des toutes petites aiguilles de la chaîne des Hurtières qui ferme le pays à l'est ? Ce n'est pas certain, car vraiment elles ne marquent pas le paysage, comme le font les Aiguilles d'Arves. Mais ce qui est certain, c'est que le pays faisait partie d'un fief d'une famille noble

dont on connaît le nom dès le XI^e siècle : un document nous a transmis le nom d'un seigneur du lieu PETRUS DE ACU¹. « Pourquoi, me direz-vous, cette famille s'appelait-elle DE ACU, "de l'Aiguille" ? » Je vous répondrais volontiers qu'il ne faut pas s'engager dans le problème insoluble qui porte sur l'antériorité de la première poule ou du premier oeuf. Cette « aiguille » savoyarde qui devient nécessairement *huile* nous a suffisamment occupé l'esprit avec son calembour sans coupable.

Une remarque pourtant, qui est utile pour la bonne transcription des toponymes patois dans une langue nationale. Les Mauriennais, près des Aiguilles d'Arves, ont toujours, sauf une fois, traduit en français, ils ont adopté le mot français *aiguille* ; ainsi ils ont trouvé la solution la plus claire, la plus commode, l'échappatoire peut-être. Mais dans le cas de solution impossible, le mot français, si éloigné qu'il soit des sons que le patois prononce pour sa forme authentique et originelle, oui, le mot français est, dans ce cas, bien préférable au non-sens et à l'absurde.

Dixième exemple :

Le mot occitan de Provence *gour* signifie « vallée », « vallée profonde », « trou d'eau », « lit d'un torrent » ; ce mot est là depuis une époque antérieure à l'arrivée des Romains. En Savoie, cette ancienne famille lexicale a donné des féminins, avec le sens de « vallée », « vallée profonde », « lit d'un cours d'eau ». Le meilleur exemple est le nom du village perché au-dessus de la vallée de l'Isère qui est très profonde à cet endroit, entre Villaroger et Tignes : *La Gurra* (prononcez [gyra]). Le phonétisme du radical peut varier quelque peu, dans les différents patois de Savoie : [gur], [gyr], [gØr].

Au bord du lac d'Annecy, sur la commune de Veyrier du Lac, un petit cours d'eau qui dévale dans le lac, à partir du Mont Veyrier a creusé un lit assez bien marqué. Près de ce petit torrent, on observe un toponyme bizarre, belliqueux : *Les Guerres*. Il s'agit du mot patois, [gØra] et [gØre] au pluriel, qu'il aurait mieux valu écrire *Gæures*, même si rien de semblable n'existe dans le petit Larousse. Il est possible qu'on soit tombé dans le piège que pose l'orthographe complexe de *cueillir* ; dans ce cas, recourir à *Gæures* résout la difficulté.

*
* *

¹ Voir Gros, Adolphe, *Dictionnaire étymologique des noms de lieu de la Savoie*, Belley, 1935 ; p. 575, sous *Huiles* (à la lettre U).

On pourrait continuer longtemps, tant la matière est abondante. J'étudierai encore quelques cas, mais je voudrais les citer plus rapidement.

1. *Pierre à Voir* ou *Pierre à Voix*, sur le territoire de Sallanches, près du hameau des Vorziers, continue le patois *Pira Avoua* [pir avwa] = « pierre aiguë ». Le féminin *avoua* continue le latin ACUTA de façon régulière, avec insertion d'un [v] au milieu d'un groupe de voyelles. *Pierre Aiguë* aurait été facile à comprendre pour tous ; *Pierre Avoua* aurait continué la prononciation traditionnelle.

2. Les cols s'appellent parfois *Tracol* ou *Trécol*. À St Gervais, le patois a fermé la première voyelle de *Trécol*, ce qui donne la prononciation *Trico*. Pourquoi écrire *Tricot* ? Pour rendre obligatoire le calembour avec l'objet tricoté ? *Tricol* aurait été préférable.

3. Sur la commune de La Giétaz, une *Croix des Buts* est une *Croix des Byus*, c'est-à-dire des « bouleaux ».

4. A St Foy en Tarentaise, dans un pays où l'église paroissiale se situe à 1050 mètres, on a un *Plan de l'Eglise*, à 2000 mètres. Toujours ce *de lé* pour l'article contracté *des* ; quant à *-glise*, c'est une déformation pour le patois *gluiré*, forme locale de ce qui est dans d'autres parties de la Savoie : *Glières*. Il faudrait le *Plan des Gluires*.

5. Sur la feuille Ugine 3431 de la carte IGN, près de Gotty, une *Touvière* « lieu avec des rochers en tuf » est devenue une *Trouvière*.

6. A Macot, le toponyme *les Colosses* représente le patois [kolyo - orse] « couloir de l'ours ».

7. Sur le versant nord des arêtes de la Meije, entre 3000 et 3400 mètres, l'arête de la Meijette se termine au sud-est par une petite pointe qui devrait s'appeler « la pointe de l'extrémité ». Et c'est ainsi qu'elle s'appelait dans l'esprit de ceux qui lui ont donné le nom patois *lo Sérè dou Tsavon* = « le petit serre du bout ». *Tsavon* qui pourrait se franciser en *chavon* est de la même famille que le verbe *achever*. Ce qui aurait dû être le *Serret du Chavon* est devenu le *Serret du Savon*. Ce n'est pourtant pas le pays des montagnes érodées et arrondies comme un morceau de savon qui a déjà bien servi. Un rocher qui s'appelle *Savon* tout près des arêtes de la Meije ! Quel sens de la géographie et de l'alpinisme !

8. Et encore : le *col du Haut du Four*. Vous n'avez sans doute aucun mal à imaginer pourquoi un four à pain donne son nom à un col. Il s'agit du *col de l'Au Defour* « du pâturage (qui est) en dehors » ou « à l'extrémité ». Les mots issus de FORIS « en dehors » et de l'adjectif FORANUS « qui vient du dehors » servent parfois à désigner les extrémités du territoire agricole d'un hameau ou de la commune. Ainsi dans la vallée du Vénéon, sur la commune de St Christophe en Oisans, *Champhorent* (qu'on aurait mieux fait d'écrire *Champ Foran* ou *Chanforan*) est le nom de la dernière terre cultivée et de la dernière maison avant les alpages.

9. Parfois l'homophonie parfaite entre patois et français se réalise sur des mots qui ne permettent pas la correction. Sur la commune d'Aillon-le-Jeune, dans le massif des Bauges, deux trous dans les rochers portent les noms suivants : *le Trou de l'Agneau* et *la Grotte des Fées*. Le premier n'appelle pas de commentaire, mais le second repose sur un contre-sens. Il ne s'agit pas de « fées », car le patois dirait *foyé* [fo :jE]. S'il dit [fe], c'est qu'il veut dire « la grotte des brebis ». Le nom de cet animal est *fya* au singulier et *fé* au pluriel. D'ailleurs *le Trou de l'Agneau* et *la Grotte des Brebis* constituent un ensemble cohérent dans un monde agropastoral. Tout cela étant assuré, que faut-il écrire sur la carte ? On ne peut tout de même pas écrire *la Grotte des Fés* : tout le monde comprendrait « Fées » et se récrierait devant la faute d'orthographe. Le vrai sens *Grotte des Brebis* est très éloigné pour la prononciation. La solution est difficile.

*
* *

La frontière franco-italienne n'est pas une barrière infranchissable pour ce vice bizarre qu'est le calembour toponymique.

En suivant la route de la Vallée d'Aoste, entre Pré Saint Didier et La Salle, on passe par un lieu qui s'appelait *Mont-Bardon* construit sur le radical *Bard-* qu'on retrouve dans le *Fort de Bard*. Le *Mont-Bardon* a ses lettres de noblesse. Il figure dans une chanson de geste du XII^e siècle, sur une liste des lieux qu'il faut traverser pour aller de Paris à Rome. C'était au Moyen Age. Puis les hommes ont connu la poudre à canon ; ils créèrent l'artillerie et construisirent des forts. La France et l'Italie se chamaillèrent et une forteresse italienne fut construite à Mont-Bardon qui devint *Bombardon*.

Sur la crête des Alpes, entre les communes de Rhêmes Notre Dame et de Val d'Isère, se dresse une belle cime à 3600 mètres d'altitude, la

Tsantéleina. Les cartes françaises de l'IGN ont conservé les lettres qui permettent de retrouver la prononciation du patois [èA\$te·IEjna]. La francisation attendue *Chantèlène* aurait fait penser bêtement à « Chante-Hélène », ce qui aurait été un nouveau calembour. Le mot est difficile à expliquer : le suffixe féminin [-Ejna] s'ajoute à une partie [èA\$teI] qui fait penser à deux autres mots français :

- soit *Cantal* qui est formé sur un radical signifiant « montagne » ;
- soit *chantel / chateau* construit sur *chant* « côté » (*mettre un objet sur le chant*).

Les deux sens conviennent : « montagne » ou « bord d'un territoire ». L'IGN a très bien fait de conserver une allure patoise qui évite le calembour avec *chanter* et avec *sainte*. Hélas ! la carte italienne propose *Truc Sainte Hélène* pour une hauteur du Val de Rhêmes proche de la *Tsantéleina*. Il serait bon que les deux communautés de Savoie et de Vallée d'Aoste s'entendent sur une forme unique, qui essaierait de ne pas faire penser à une quelconque Hélène, chantcusc ou sainte.

En un autre point de la frontière franco-italienne, un désaccord subsiste entre la carte française et la carte italienne : c'est entre Modane et Bardonnèche. Mais sur ce toponyme, les cartes ont tort, toutes les deux. Le même col situé à environ 2400 mètres d'altitude entre le col du Fréjus à l'est et le col de Vallée Etroite à l'ouest ne porte pas le même nom pour les Français et pour les Italiens. En fait il a bien le même nom patois, mais ce patois est interprété d'une façon en Italie et d'une autre en France. C'est le *col de la Roue* du côté français et *il colle della Rho* du côté italien. Rappelons que Modane est français depuis cent trente ans et que Bardonnèche a fait partie de la province du Dauphiné et du royaume de France, pendant trois siècles. Cette situation permet d'imaginer que la faute italienne *Rho* est peut-être due à des cartographes dépendant de la province française du Dauphiné et que la faute française *Roue* a été faite par des fonctionnaires savoyards dépendant du roi de Piémont ou de Sardaigne, selon l'époque. De toute façon, de part et d'autre, les fautes ont été faites par des gens qui ignoraient le patois occitan de Bardonnèche et le patois francoprovençal de Modane.

Ces patois possèdent aujourd'hui encore un adjectif qui signifie « en pente raide ». C'est l'adjectif *aro / arote* [aro] / [a-rot'] en occitan de la région de Bardonnèche (les formes sont de Salbertrand) et *arou/arouta* en patois de la région de Modane (les formes sont du Bourget). Ces mots viennent du latin RUPTUS. Les formes les plus anciennes qu'on ait trouvées dans les pièces d'archives commencent par *R* (Oulx, 1189 et

1223)² (Modane 1459). Dans cette région, les mots commençant par *R* ont tendance à se doter d'un *a*- prothétique. Une montagne (« alpage ») de forme ronde s'appelle aujourd'hui *Arrondaz* sur la commune de Modane, le verbe « raccomoder » se dit *arminda*. Quand cet *a* prothétique est apparu dans les formes, tous les scribes en ont fait la voyelle de l'article *la* : *de la Rouz* (Modane, 1622) ; *de la Roz* (XVII^e siècle, Turin) ; *de la Rou* (carte Borgonio, XVII^e siècle). Personne n'ose écrire *la Roue*, car tous savaient à cette époque que le mot « rouc » se disait *roua* [rwa] à Modane comme à Bardonnèche. Mais il ne fallait pas écrire un féminin *la*. Aujourd'hui on a une forme bizarre sur la carte italienne : *la Rho* qui désigne un alpage de Bardonnèche et le col lui-même. La carte de France écrit *la Roue*, le calembour et l'erreur.

La solution est simple : il suffit d'obéir au patois de Bardonnèche et écrire la forme masculine *l'Arò* pour le col et pour l'alpage et du côté français, il suffit d'obéir au patois mauriennais et écrire *l'Arou*. Les deux formes sont masculines, signifient la même chose « en pente raide » et se ressemblent suffisamment pour être reconnues par les lecteurs des deux cartes. Après avoir commis des erreurs différentes de part et d'autre, on pourrait se mettre d'accord sur la vérité : elle rapproche.

*
* *

Toutes ces analyses critiques ne visent pas à corriger toutes les erreurs des cartes. Il y a des erreurs établies, institutionnalisées, intouchables. Qu'on n'y touche pas ! Que l'Écluse sans écluse, que le *Crédo* sans foi continuent à dire bien fort et bien haut que l'autorité centrale a toujours fait peu de cas de ce que pensent les petites gens et qu'elle s'est toujours moquée de leurs patois.

Même si elles n'ont aucune conséquence sur les cartes nationales, ces analyses critiques peuvent être utiles. Il suffirait que ceux qui aiment leur petite patrie fassent un relevé complet des bizarreries dont l'autorité centrale a affublé les noms de lieux de chez eux ; qu'un fichier soit ainsi constitué et qu'il soit conservé dans des bibliothèques du département et d'abord aux archives. Chaque fiche de ce sottisier devrait donner sur chaque erreur : sa localisation précise, la réalité lexicale en patois, l'explication de cette désignation vraie, l'analyse de la faute et une

² Ouvrage déjà cité d'Adolphe Gros : p. 491

proposition pour une éventuelle correction. Ce fichier pourrait ainsi être consultable par ceux qui veulent comprendre le sens des noms de lieux et non par ceux – et ils sont nombreux – à qui il est indifférent qu'une sablonnière soit appelée araignée.

G. TUAILLON³

³ Centre de dialectologie - Université Stendhal - Domaine universitaire - 1180 Av. Centrale - B.P. 25 Grenoble cedex 9.